

Traumatismes de la main par accidents de la vie courante

Cécile Ricard, Bertrand Thélot
InVS.

INTRODUCTION

Les accidents de la vie courante sont les traumatismes non intentionnels, qui ne sont ni des accidents de la circulation, ni des accidents du travail. Ils comprennent les accidents domestiques, scolaires, de transport, de loisirs, de sports, etc. On estime qu'il en survient 11,3 millions chaque année en France, dont 4,5 millions avec recours aux urgences hospitalières et 20 000 décès. Les traumatismes de la main consécutifs à ce type d'accident peuvent être décrits à partir de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac).

METHODES

L'enquête Epac repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accidents de la vie courante, dans une dizaine d'hôpitaux en France. Les données recueillies concernent la personne accidentée, sa prise en charge, les caractéristiques de l'accident et les produits ou agents impliqués dans l'accident. Une description de l'accident est enregistrée en texte libre. Une méthode a été développée pour estimer à partir de cette enquête des incidences en population générale.

RESULTATS

En 2004 et 2005, parmi les 179 676 accidents de la vie courante collectés dans Epac, 28 814 ont entraîné une lésion de la main. Ceci correspond à un taux d'incidence de 1,4 pour cent personnes par an en France, soit environ 800 000 traumatismes (avec une incertitude que l'on estime à environ 15 %). Les hommes sont plus concernés que les femmes (sex ratio hommes/femmes = 1,5). C'est chez les moins de 15 ans que ces traumatismes sont les plus fréquents (43 %) avec en particulier, un pic de fréquence entre 10 et 14 ans (20 %). Dans plus de la moitié des cas (58 %), le traumatisme survient au domicile, le mécanisme est un écrasement dans 42 % des accidents, une chute dans 28 % et un coup dans 22 %. Les lésions de la main sont des plaies (38 %), des contusions (24 %), des fractures (15 %), des entorses (12 %) ou d'autres lésions telles des brûlures, des amputations des gelures, etc. (11 %). Les traumatismes de la main sont souvent causées par une porte ou une portière (13 % des cas) et dans une moindre mesure par une personne (7 %), une balle/un ballon ou un couteau (6 % chacun). La moitié de ces traumatismes (51 %) ne nécessite pas de suivi après leur prise en charge initiale aux urgences, 44 % doivent avoir un suivi et 4 % des accidentés sont hospitalisés. Dans ce cas, la durée moyenne de séjour est de 1,7 jour.

CONCLUSION

Ces résultats descriptifs sont limités aux accidents de la vie courante. Ils ne prennent pas en compte les blessures survenues lors d'accidents du travail ou de la circulation. Ils nécessitent d'être confirmés par les données à venir du réseau Epac. Ils doivent aussi être complétés par des études plus spécifiques orientées notamment sur la gravité des lésions et leurs séquelles. Ils permettent déjà de confirmer l'importance des accidents de la main, et d'orienter les campagnes de prévention dans ce domaine.